

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 87 (1999)

Heft: 1435

Artikel: Hippisme : victoires féminines en saut d'obstacles

Autor: Bonhôte, Anne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281613>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Gertrud Heinzelmann, Dr jur. :

Une pionnière s'en est allée

Simone Chapuis-Bischof



Une féministe courageuse vient de s'éteindre à Zurich, à l'âge de 85 ans. Elle se sera battue sans répit pour l'égalité dans le monde politique et dans l'Église.

La juriste Gertrud Heinzelmann s'est battue pour la cause des femmes sur deux terrains : le monde politique et l'Église. Ces sujets, qui ne sont pas si éloignés qu'on peut le croire, l'ont intéressée déjà lors de ses études de droit et de sciences politiques à l'Université de Zurich. Sa thèse *Das grundsätzliche Verhältnis von Kirche und Staat in den Konkordaten*¹ l'a conduite à s'interroger sur les causes historiques et philosophiques des discriminations à l'égard de la femme. Tout en exerçant une activité de juriste dans une compagnie d'assurances, Gertrud Heinzelmann écrit des articles très remarquables sur l'égalité des droits civils et politiques.

En 1960, alors que trois cantons romands ont reconnu les droits de vote et d'éligibilité aux femmes, elle demande - en tant que citoyenne genevoise - avec treize autres Romandes établies à Zurich d'être admises aux urnes cantonales et municipales de cette ville, arguant que si elles habitaient Genève, Lausanne ou Neuchâtel, ces femmes auraient le droit de vote! Refus des autorités communales, recours au conseil de district qui refuse aussi mais reconnaît une certaine contradiction puisque les hommes romands habitant Zurich peuvent voter, mais pas les femmes! Et les Zurichoises habitant Lausanne jouissent des droits politiques! L'Exécutif cantonal refuse également le recours dit « action romande » en invoquant... l'égalité des droits! De même le Tribunal fédéral rejette le recours.

En 1962, en plein Vatican II, Gertrud Heinzelmann adresse une requête à titre personnel à la Commission préparatoire du Concile de Vatican II. Elle revendique l'égalité au sein de l'Église, en particulier le droit d'accès de la femme à la prêtrise. Cette requête aura un retentissement mondial dans la presse. Présidente pendant une année de l'Association suisse pour le suffrage féminin (1959-1960), Gertrud n'a pu exercer son mandat en raison d'une grave maladie, mais un séjour prolongé dans un sanatorium ne l'empêche pas d'écrire une étude : *Schweizerfrau - dein Recht*². Elle y fait une analyse complète du changement constitutionnel entraîné par la reconnaissance des droits politiques aux femmes dans les trois cantons romands.

Dans les années qui suivent, elle écrit *Wir schweigen*

*nicht länger; Die getrennten Schwester, Frauen nach dem Konzil; Die geheiligte Diskriminierung, Beiträge zum kirchlichen Feminismus*³, trois ouvrages consacrés à la place de la femme dans l'Église. Gertrud Heinzelmann faisait également partie de l'Alliance internationale Jeanne d'Arc; elle écrivit de nombreux articles dans son bulletin. Pour la remercier de son engagement dans la cause de l'égalité des droits et de l'amélioration concrète du statut de la femme, le Département fédéral de l'intérieur lui a remis en 1981 le prix Binet-Fendt (10000 francs), créé en 1889, pour récompenser les citoyens et citoyennes particulièrement méritants. ✎

Hippisme

Victoires féminines en saut d'obstacles

Anne Bonhôte

L'équitation est le seul sport où hommes et femmes luttent à armes égales dans les championnats. Il n'empêche que jusqu'en 1973, les amazones avaient leur propre championnat.

Les championnats d'Europe de saut d'obstacles qui se sont tenus du 26 au 29 août, ont vu un triomphe féminin. Non

seulement la Française Alexandra Ledermann sur « Rochet M. » remporte la médaille d'or et la Suissesse Lesley McNaught, celle de bronze, mais on trouve 5 cavalières dans les 12 premières places!

En 1952, aux jeux olympiques d'Helsinki, les femmes furent enfin admises à participer aux compétitions hippiques : cela commença par le dressage

1 « Les rapports fondamentaux entre l'Église et l'État dans les concordats »
À ma connaissance aucun de ses ouvrages n'est traduit.
2 « Femme suisse, ton droit »
3 « Nous avons cessé de nous taire »,
« Les sœurs séparées, femmes après le Concile »
« La sainte discrimination, contribution au féminisme de l'Église »

Marche mondiale des femmes pour l'an 2000

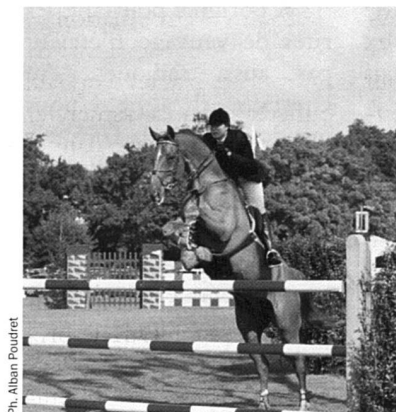


où nombre d'entre elles devaient s'illustrer, de la Suisse Christine Stueckelberger à l'Allemande Isabelle Werth. Le dressage était considéré comme une discipline faisant courir un minimum de risques à ces êtres fragiles par excellence qu'étaient les femmes. Elles mirent plus de temps à se faire accepter dans le sport dangereux entre tous qu'est

Mise en selle par sa mère

Si Alexandra Ledermann a rapporté une médaille d'or pour la France, la Britannique Lesley McNaught, devenue Suisse par mariage, en a rapporté une de bronze pour son pays d'adoption. Son parcours équestre est intéressant et elle est sans doute actuellement la meilleure amazone du monde, ayant gagné des

titres avec des chevaux aussi différents que « Pirol » et « Dulf ». Mise en selle par sa mère qui l'entraîna pour ses premières compétitions, d'abord sur des poneys puis sur des chevaux, elle remporta en 1981 le championnat d'Europe juniors qui se déroulait à Aarau. Sa supériorité sur ses adversaires était si ma-



Lesley McNaught (Dulf), 1999

le concours complet, parcours d'endurance de plusieurs kilomètres parsemé d'obstacles fixes impressionnants.

Médaillée d'argent au championnat d'Europe en 1995, Mary King, à la conférence de presse qui suivait sa victoire, avoua qu'elle était enceinte de 4 mois! Si les généralisations sexistes peuvent mener à des conclusions abusives, il vaut néanmoins la peine de se demander si et pourquoi un homme et une femme montent différemment. L'équitation est un sport d'équilibre qui ne réclame aucune force. Or, beaucoup d'hommes ne peuvent s'empêcher d'y recourir face à un cheval difficile. Une femme sait que de toute façon, le cheval est plus fort qu'elle, inutile donc d'engager le combat. Si le cheval est un adversaire, elle va tenter de s'en faire un allié. Elle va recourir aux armes qui sont les siennes : sensibilité et psychologie.

nifeste que sa victoire ne faisait pas de doute. Elle remporta de surcroît le prix de style! Elle pense cheval, elle sent cheval, gardant néanmoins au moment de plus forte tension, un sang-froid total; ce sang-froid qui lui a permis, dans le championnat de cette année, de remonter lors de la dernière épreuve de la quinzième à la troisième place!

Non contente d'être une amazone hors pair, Lesley s'est mise à driver, disputant des courses de trot attelé sur divers hippodromes de Suisse.

Établie aujourd'hui dans ce qui était naguère le haras fédéral d'Avenches, privatisé entre-temps en Institut équestre National d'Avenches, il est à espérer que Lesley saura jouer auprès des juniors de notre pays, qu'il s'agisse de jeunes gens ou de jeunes filles, le même rôle qu'assuma sa mère pour elle. *sch*

L'idée marche, comme disait Émilie Gourde.

L'idée de la Marche mondiale des femmes, lancée par la Fédération des femmes du Québec à la fin 1996, avance à grands pas. À la fin juillet 1999, 2169 associations et groupements étaient inscrits, venant de 135 pays.

Sous le slogan « 2000 bonnes raisons de marcher », les Québécoises ont appelé les femmes à marcher partout pour protester contre la pauvreté croissante des femmes et contre les violences qui leur sont faites. Officiellement, tout commencera le 8 mars 2000 (journée internationale de la femme) par des manifestations locales et nationales. Des cartes d'appui seront largement distribuées. Le thème sera étudié, porté, discuté par toutes les associations selon leur génie propre jusqu'au mois d'octobre. La date terminale de la « Marche » sera le 17 octobre (journée internationale pour l'élimination de la pauvreté). Concrètement, la marche aboutira à New York ce jour-là et les cartes signées par les femmes du monde entier seront remises à l'ONU. En Europe, c'est le 14 octobre à Bruxelles que les participantes se réuniront. Dans tous les pays, une coordination nationale est en formation ou déjà au travail.

La Suisse qui marche

En Suisse : dix associations seulement étaient inscrites à la fin juillet 1999 mais on parle de la Marche

mondiale un peu partout dans les milieux associatifs, syndicaux, féministes. Une multitude d'associations et de groupements ont mis la question à l'ordre du jour de leur prochaine assemblée ou réunion de comité. Dès cet automne, de nombreuses adhésions viendront donc s'ajouter à la liste qu'on trouve sur Internet.

La Coordination romande après Pékin a lancé un appel et un questionnaire au mois d'août; elle a suscité une rencontre le 7 septembre à Lausanne afin qu'il y ait échange et discussion entre associations intéressées. Les décisions suivantes ont été prises : un comité ad hoc a été chargé de mettre sur pied une réunion nationale qui aura lieu soit le 20 novembre, soit le 4 décembre à Berne. La convocation à cette assemblée constitutive d'une coordination nationale sera diffusée en octobre le plus largement possible.

Les 2 et 3 octobre, une réunion préparatoire européenne a lieu à Bruxelles; deux ou trois femmes de notre pays y participeront; elles vous donneront de nouvelles informations dans notre prochain numéro. *sch*

(sch)

Nous rappelons que la Marche mondiale n'est pas une association. Il importe cependant qu'il y ait le plus grand nombre de groupements inscrits (pas d'adhésion individuelle). Adhérer signifie participer au niveau national au développement du projet, faire circuler l'information et encourager d'autres groupements locaux ou nationaux à se joindre à ce mouvement. L'adhésion s'envoie par fax au Québec : 001 514 395 1224 ou par e-mail marche2000@ffq.qc.ca Site internet : www.ffq.qc.ca